

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 12 juillet 2013
(convocation du 1 juillet 2013)

Aujourd'hui Vendredi Douze Juillet Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOUL Michel, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 10h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10h et à partir de 10h30
Mme. LACUEY Conchita à M. HERITIE Michel
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 12h
M. ANZIANI Alain à M. TRIJOLET Thierry
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
M. CHARRIER Alain à M. LAGOFUN Gérard
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme DELTIPLE Nathalie à partir de 12h15
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
M. DOUGADOS Daniel à M. LABISTE Bernard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h15
M. GUICHOUX Jacques à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan à partir de 12h40
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
Mme. LIMOZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. LOTHAIRE Pierre à M. RAYNAL Franck
Mme. MELLIER Claude à Mme. ISTE Michèle
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. TOUTON Elisabeth
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

LA SEANCE EST OUVERTE

BRUGES - Contrat de co-développement Fiche Liaison Bruges Centre-ville / Le Tasta - Projet d'aménagement de voirie - Arrêt du bilan de la Concertation - Information - Approbation

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par la délibération n°2013/0011 du 18 janvier 2013, le Conseil de Communauté a décidé de confirmer l'objectif de créer sur la commune de Bruges, un axe est-ouest structurant reliant le quartier du Lac et le centre de Bruges, en favorisant l'intégration des modes doux en site propre afin d'améliorer la desserte et la sécurité du secteur, et d'ouvrir une nouvelle concertation publique préalable à la réalisation du projet d'aménagement de voirie de la liaison Bruges Centre-Ville/Le Tasta. Cette opération de liaison Centre-Tasta entre dans le cadre de la programmation du contrat de co-développement 2012-2014 concernant la commune de Bruges.

La mise en place de cette concertation résulte de l'application de l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme qui fait obligation aux collectivités publiques, d'organiser une concertation associant la population à l'élaboration des projets d'investissements routiers d'un montant supérieur à 1,9 millions d'euros.

La délibération n°2013/0011 du 18 janvier 2013 fixe les modalités suivantes :

- Dépôt d'un registre et d'un dossier de présentation à la mairie de Bruges, à la Direction Territoriale Ouest (au Haillan) et à la Direction des Grands Travaux et des Investissements de Déplacements (DGTID) de la Communauté urbaine de Bordeaux (CuB) ;
- Communication des pièces du dossier de concertation sur le site participation.lacub.fr, avec possibilité au public de laisser des observations.

Cette concertation a été ouverte le 25 février 2013, et clôturée le 31 mai 2013, le public en ayant été informé préalablement par voie de presse et d'affichage.

Il convient maintenant d'en dresser le bilan.

11 observations ont été consignées sur les registres et sur le site Internet de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Une réunion publique a également été organisée le 4 avril 2013, à l'espace culturel Treulon à Bruges. Celle-ci avait un double objet, d'une part l'exposé de la présente concertation, et d'autre part, la présentation du projet de la ligne de tramway dite « Tram-Train du Médoc ».

Le diaporama présentant la concertation a ensuite été ajoutée au dossier de concertation et tenue à la disposition du public à compter du 22 avril 2013, le public en ayant été informé notamment par voie de presse.

2 - Bilan de la concertation

Le public a été mis en mesure de prendre connaissance des pièces du dossier de concertation tant sur les sites précités que le site Internet, et d'apporter les contributions sur les registres papier ainsi que le registre électronique mis en ligne sur le site Internet.

La décomposition des remarques est la suivante :

- 8 observations sur le registre de la mairie de Bruges.
- 3 observations sur le registre mis en ligne.
- Aucune observation sur le registre déposé à la DT Ouest.
- Aucune observation sur le registre déposé à la DGTID

Il est précisé que l'ensemble des observations est consultable dans les locaux de la DGTID de la CuB, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Dans la mesure où une observation identique a été déposée sur deux registres différents (registre papier et registre Internet), 10 observations ont été retenues pour dresser ce bilan (2 avis favorables, 2 avis défavorables, 1 avis favorable à la branche sud mais défavorable à la branche nord, 5 autres observations).

Il est à noter une confusion entre le projet du tram train du Médoc (TTM) et celui de la liaison Bruges Centre-ville/Le Tasta. En effet, la moitié des participations ont porté sur le Tram-Train du Médoc. De plus, les remarques formulées lors de la réunion publique portaient surtout sur ce projet. Par conséquent, ces participations portant sur un sujet extérieur au projet mis en concertation, il n'en sera pas rendu compte au présent bilan.

En ce qui concerne le projet d'aménagement de voirie, conduisant à une liaison Est/Ouest reliant le centre-ville au quartier du Tasta, les avis exprimés ont été partagés.

Le souhait de réorganiser la circulation dans le secteur n'est pas remis en cause, non plus que les objectifs d'améliorer la part des modes doux et la sécurité du secteur.

Ainsi, l'amélioration de l'organisation de ce secteur est approuvée, avec la volonté d'une révision globale du plan de circulation du quartier du fait d'une éventuelle augmentation du trafic.

De plus, la branche sud, passant par Maumey vers l'avenue d'Aquitaine semble bien accueillie, et même justifiée par l'urbanisation dense dans ce secteur. Toutefois, les riverains s'inquiètent des nuisances liées à la circulation (sonores et pollution), ainsi que de la perte de terrain qu'ils vont subir avec les expropriations. Quelques questionnements se posent également sur l'aménagement de l'existant, comme la possibilité d'élargir le pont, et une éventuelle suppression du feu tricolore.

En revanche, le tracé nord par la rue Beyerman jusqu'au rond point de l'Escargot, avec la création d'une voie nouvelle soulève davantage d'inquiétudes, voire de contestations, en particulier par rapport à la complexité du franchissement de la voie ferrée et au raccordement de cette nouvelle route au rond point de l'Escargot. Encore une fois, les nuisances sonores et visuelles sont au cœur des préoccupations, mais viennent s'ajouter des craintes quant à la sécurité du secteur ainsi qu'un manque de prise en considération des propriétaires concernés par ce projet. Ainsi, certains préconisent de repenser entièrement ce projet.

Les études à venir examineront le bien fondé des préoccupations du public et le moyen d'y remédier.

Ensuite, la Communauté urbaine de Bordeaux recherchera l'utilité publique du projet auprès des services préfectoraux de la Gironde.

Par ailleurs, les personnes intéressées ou concernées auront également la possibilité de laisser leur avis lors de l'enquête publique, étape ultérieure de la procédure préalable à la déclaration d'utilité publique.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la présente délibération :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme notamment l'article L.300-2,

VU la délibération n°2013/0011 du 18 janvier 2013 val idant la décision d'ouvrir une nouvelle concertation publique préalable à la réalisation du projet d'aménagement de voirie de liaison Bruges Centre-Ville/Le Tasta,

VU les observations écrites dans les registres de concertation et sur le site de la Cub,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'analyse des observations montre que l'opinion du public sur le projet est partagée.

DECIDE

Article 1 : D'approuver le bilan de la concertation préalable relative à la réalisation d'un aménagement de voirie de la liaison Bruges Centre-Ville/Le Tasta, tel qu'il est dressé ci-dessus ;

Article 2 : De tenir à disposition du public les observations relatives à cette concertation, à la Direction des Grands Travaux et des Investissements de Déplacements de la Communauté urbaine de Bordeaux, aux jours et heures habituels d'ouverture des services de la Cub.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 29 JUILLET 2013</p> <p>PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2013</p>
--

M. ALAIN DAVID